

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°9 Décembre 2022

Agglo infos



SENTIERS ÉQUESTRES



UN BÉTON DRAINANT COQUILLIER



RAVALER LA FAÇADE
DE VOTRE HABITATION



En 2023,
TRIONS encore PLUS
pour la planète

CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

Le magazine de la
Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

- 03 L'édito du Président
- 04 L'Agglo en bref
- 05 Améliorer votre habitation
- 07 Et si on parlait alimentation ?
- 09 Du nouveau pour les déchets
- 13 A bicyclette
- 14 On recharge
- 16 Sur les sentiers de l'Agglo
- 17 Une belle année touristique
- 19 Il a tout d'un grand
- 20 Contacts



■ 08 Numérique

Un beau succès
pour une première



■ 09 Déchets

Le bon geste qui rapporte



■ 19 Culture

Un ciné théâtre à (re) découvrir



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

« Un retour à une vie meilleure, apaisée »

Petit coup d'œil dans le rétroviseur. Que retiendrez-vous de l'année 2022 pour la CA2BM ?

Après deux années de crise sanitaire, nous espérions tous reprendre une vie presque normale mais le contexte international et le conflit entre la Russie et l'Ukraine ont largement perturbé nos quotidiens. Malgré cela, la CA2BM a pu lancer de nombreux projets, devenus réalisations pour certains. La digue rétro littorale à Groffliers, la piscine d'Écuire, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), le tronçon Conchil le Temple-Waben-Groffliers de l'Eurovéloroute, le lancement du Programme Alimentaire Territorial (PAT), la Maison de la Politique Sociale à Étaples-sur-Mer... Sans oublier les nombreuses créations ou reprises d'entreprises que nous avons accompagnées et aidées financièrement, preuve du dynamisme de notre territoire.

2023 sera marquée par des évolutions en matière de déchets ?

Deux évolutions majeures sont mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier : l'accès aux déchèteries pour les professionnels qui devient payant et l'extension des consignes de tri pour tous. Sur le premier sujet, dans un souci d'équité avec les particuliers assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et aux professionnels soumis à la redevance spéciale, mais également face à la hausse des coûts de traitement, la CA2BM met en place un système de facturation au poids de déchets déposés par les professionnels, les tarifs appliqués étant modérés pour ne pas pénaliser l'activité économique.

Sur l'extension des consignes de tri, beaucoup craignent que la poubelle jaune soit trop petite. Quelle solution peut leur être apportée ?

Il est nécessaire de rappeler que la loi impose la réduction de nos déchets appelés ultimes (ceux qui partent à l'enfouissement) et que les taxes et leurs coûts de traitement explosent. Afin de valoriser un maximum de déchets, il est très important de mieux trier, mieux recycler et ainsi maîtriser nos coûts. Pour ce qui est de la taille de la poubelle, chacun peut demander une poubelle plus grande auprès de la CA2BM et certaines astuces permettent d'optimiser l'espace occupé : compresser les bouteilles plastique, aplatir et plier les cartons. Il en va de même pour les nouveaux emballages acceptés dans les recyclables.

Pour 2023, un message particulier pour les habitants de la CA2BM ?

Tout d'abord, je souhaite à chacun une année de santé, de bonheur et de sérénité. Je souhaite également que nous puissions traverser collectivement la crise énergétique et économique qui nous subissons tous : particuliers, entreprises et collectivités locales. Je souhaite, à toutes et tous, un retour à une vie meilleure, apaisée et que nous puissions poursuivre avec sérénité les projets pour l'ensemble des habitants de l'agglomération.

PARENTS OU FUTURS PARENTS ?



Vous êtes parent d'un enfant à naître ou déjà né pour lequel vous cherchez un mode d'accueil, le Relais Petite Enfance est là pour vous ! En effet, que votre choix s'oriente vers un accueil individuel (assistant maternel/garde d'enfants à domicile), collectif (multi-accueil), il est important d'anticiper votre recherche.

Le Relais Petite Enfance peut vous

aider dans votre recherche de mode de garde, vous aider à vous questionner sur vos priorités en tant que parents face à certains de vos impératifs personnels ou professionnels mais aussi en fonction de vos principes éducatifs et vos valeurs. Le rôle du Relais Petite Enfance est de vous permettre, vous parents et futurs parents, de vous repérer face aux multiples démarches à entreprendre lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à un mode d'accueil pour votre enfant. Le Relais Petite Enfance dispose de listes d'assistants maternels sur le secteur régulièrement mises à jour. Il vous aiguillera pour trouver la solution la plus adaptée pour vous et votre enfant. Si vous faites le choix d'un assistant maternel pour votre enfant, il est nécessaire, afin d'éviter toute erreur dans le contrat de travail, de contacter le plus tôt possible le Relais Petite Enfance. Il vous informera sur les aspects administratifs et législatifs qui encadrent l'emploi d'un assistant maternel.

BELLE RENCONTRE AVEC LES FORCES DE SÉCURITÉ



Dans le cadre d'un appel à projets FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) « Rapprochement Population-Forces de sécurité de l'État », la CA2BM a organisé une action intitulée *UNIS-FORME en bleu, blanc, rouge* en partenariat avec les forces de sécurité de l'État (gendarmerie, polices, pompiers, armées) et les

acteurs locaux de la prévention de la délinquance. Cette action consistait à mettre en place des rencontres interactives entre les jeunes (filles-garçons de 11 à 17 ans) d'Étaples et Berck et les forces de sécurité de l'État sous forme d'activités sportives et citoyennes. La participation à cette action a mobilisé 30 jeunes orientés par les structures du territoire : la Mission locale du Montreuillois, le Programme de Réussite Éducative d'Étaples-sur-Mer, le centre social CAF d'Étaples-sur-Mer, le service Jeunesse de la ville d'Étaples-sur-Mer, Le club de prévention ALAJ d'Étaples-sur-Mer.

EN BREF



Un nouveau vice-président

Suite à la démission de Philippe Fait, élu député, le conseil d'agglomération a désigné Franck Tindiller, maire d'Étaples-sur-Mer comme 15^e vice-président de la CA2BM. Le président Bruno Cousein lui a confié comme délégation la gestion de la politique de la ville, gens du voyage et la promotion et la diversification agricole et alimentaire. Quant à Jean-Claude Alexandre, il se voit ajouter l'habitat à ses précédentes délégations à savoir planification et politiques contractuelles. Lors de ce même conseil, en date du 6 octobre 2022, Gérard André a fait son entrée au sein du conseil d'agglomération.

LE CHIFFRE

68 soit le nombre de fonds de concours attribués par la CA2BM en 2022. 39 communes ont pu bénéficier de cette aide qui accompagne les projets d'investissements et d'aménagements. Au total, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a soutenu les communes pour un montant de 1 063 708 euros.

L'Agglo peut vous aider pour améliorer votre logement



Vous prévoyez d'effectuer des travaux d'économies d'énergie dans votre habitation de plus de 15 ans ou vous êtes propriétaires bailleurs et êtes désireux d'améliorer le confort de vie de vos locataires? Vous voulez adapter votre habitation au handicap ou au vieillissement ?

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est faite pour vous ! Elle permet :

- une visite du domicile, gratuite pour tous, par notre opérateur Citémétrie, le bureau d'étude en charge de l'OPAH qui établit un diagnostic de votre habitation ;
- un accompagnement technique et financier du montage du dossier ANAH au versement des aides ;
- le versement d'une prime supplémentaire de la CA2BM pouvant atteindre 1000 euros par dossier.

OBJECTIFS :

baisser vos factures d'énergie et augmenter votre confort de vie !

Cette OPAH est soumise à condition de ressources. Renseignements auprès de l'opérateur.



VOUS ENVISAGEZ DE RAVALER LA FAÇADE DE VOTRE HABITATION ?



Vous avez un dossier en cours avec l'Agence Nationale de l'Habitat (hors *Ma Prime Rénov'*) ? Vous projetez de faire votre ravalement de façade ? Peut-être, êtes-vous éligible à notre aide. Les conditions :

- être propriétaire occupant sur le territoire de la CA2BM avec un dossier ANAH en cours (avec notre OPAH ou un dossier antérieur) ;
- avoir une façade visible depuis le domaine public (façade/ pignon sur rue) ;
- ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier et la notification de la subvention accordée ;

- les travaux doivent être conformes aux documents d'urbanismes et doivent être déclarés et soumis à autorisation de la commune sous forme d'une déclaration préalable aux travaux ;
- avoir terminé les travaux dans un délai maximum d'un an à compter de la notification d'attribution et pouvoir justifier des dépenses réalisées dans ce délai.

L'aide est de 30 % du reste à charge (HT) après travaux et sur facture acquittée, autres aides déduites (aide communale par exemple) et est plafonnée à 1500 €, sous réserve du budget alloué par an. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la CA2BM/onglet logement.

SE RENSEIGNER ?

Citémétrie :

03 21 91 86 00

06 98 32 62 08

emeline.pruvost@citemetrie.fr

Service Habitat

11/13 place Gambetta

62170 Montreuil-sur-Mer

03 21 06 66 66

habitat@ca2bm.fr



On a parlé alimentation à l'Agglo

6

Le 8 novembre dernier en présence de nombreux élus, l'ensemble des acteurs de l'alimentation (producteurs, grande distribution, cuisiniers...) s'est réuni afin de valider l'engagement du territoire dans la définition d'une stratégie alimentaire à l'échelle de la CA2BM et d'obtenir la labellisation « Projet Alimentaire Territorial » qui sera présentée en début d'année aux services de l'État. Très concrètement, cette démarche volontariste vise à renforcer le lien entre producteurs et consommateurs dans le but d'encourager une production locale durable et de réduire les intermédiaires (valorisation des circuits courts). Les réflexions ont également porté sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et la malnutrition (éducation alimentaire) pour lesquelles des initiatives existent déjà (création de potagers dans les cours d'école, pesée des déchets dans les cantines scolaires...) mais restent à ce jour isolées. L'enjeu est donc de pouvoir les répertorier, communiquer sur les bonnes pratiques et les généraliser.

Vous souhaitez participer activement à cette démarche ou nous faire part de vos initiatives ?

Contact : Agathe SCHALL, a.schall@ca2bm.fr
chargée de mission agriculture & alimentation

Témoignages

Paul Baleme de « la cuisine de Paulo » était présent à cette grande table ronde sur le PAT. « J'ai trouvé cela très intéressant car nous avons abordé des sujets. C'était aussi intéressant de mettre autour de la table les différents acteurs du territoire pour développer de véritables synergies.

Quant à Eugénie Grave, du « Pré de la Baie », elle a apprécié les échanges « C'était très intéressant de rencontrer des professionnels qui ont la même démarche que nous, à savoir travailler avec des produits locaux et donner envie aux gens de cuisiner plus et mieux. »



L'alimentation sur la CAB2M, en quelques chiffres...

- **227** exploitations qui couvrent **58 %** du territoire. Cela correspond à **580** actifs ;
- **40** producteurs se sont lancés dans la vente directe aux consommateurs ;
- Restauration scolaire communale : **2700** repas / jour dont **80%** fournis par des prestataires extérieurs ;
- Fondation HOPALE : **2 500** repas / jour ;
- Le gaspillage alimentaire représente jusqu'à **37%** de la production dans les restaurants scolaires ;
- **50%** des écoles réalisent des temps de sensibilisation au gaspillage alimentaire.



QUAND LES TPE/PME SE FORMENT AUX OUTILS NUMÉRIQUES

La CA2BM, au sein de son tiers-lieu numérique « La Maison des entreprises », s'engage auprès des entreprises du territoire en les accompagnant dans leur transformation numérique et digitale.

En 2022, plus de 80 porteurs de projets, chefs d'entreprise et salariés ont participé à des ateliers d'initiation aux outils numériques. L'objectif ? Lancer ou accélérer la présence en ligne de leur activité professionnelle.

Des ateliers pour se former

Construire son plan de communication, être présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, TikTok...), référencer son activité professionnelle, créer du contenu graphique... La communication digitale est désormais incontournable pour toute entreprise qui souhaite gagner en notoriété et en visibilité, et développer son chiffre d'affaires. Se former est de ce fait indispensable pour s'assurer une présence en ligne réussie !

D'autres services proposés

Outre les ateliers numériques, d'autres services sont offerts aux entreprises :

- le coaching personnalisé : conseils et bonnes pratiques pour mettre en place ou développer sa stratégie digitale. Durée : 2 heures ;
- le diagnostic numérique : état des lieux de la situation numérique de l'entreprise et conseils pour optimiser sa stratégie digitale. Durée : 1 heure.

Vous êtes chef d'entreprise, porteur de projet ou salarié ? Vous souhaitez être accompagné dans votre transformation numérique (site internet, réseaux sociaux, référencement, etc.) ?

Contactez la Maison des entreprises

Tél. 03 21 89 98 40

Mail : entreprises@ca2bm.fr

Plus d'infos sur : www.ca2bm.fr

Les ateliers numériques... en quelques chiffres :

- **Près de 150** : le nombre de participations
- **Plus de 80** : le nombre d'entreprises
- **30** : le nombre de formations au programme



Salon **WeTech** *Côte d'Opale*

un pari gagné!

Il a fallu convaincre. Il a fallu expliquer. Il a fallu mobiliser. Le premier salon WeTech Côte d'Opale a pu voir le jour grâce à l'addition de ces ambitions. Deux jours durant, le palais des congrès du Touquet-Paris-Plage s'est transformé en un haut lieu du numérique et du digital.

Organisé par la CA2BM avec le concours précieux de nombreux partenaires dont le Lion's Club International, ce premier rendez-vous a connu un beau succès avec près de 2000 participants. Quelques 45 stands ont permis à un public scolaire et professionnel d'oser le numérique pour envisager leur avenir.

D'enrichissantes interventions lors des conférences ont permis de convaincre les uns et les autres de la place du numérique dans notre vie d'aujourd'hui et de demain. Un beau succès donc, qui en appelle d'autres.

LE CHIFFRE

2000 le nombre de participants à cette première édition du WeTech. Scolaires et professionnels ont pu ainsi découvrir toute la panoplie du numérique et ses applications.

8



Nouveau : l'Éco de la CA2BM

L'Eco de la CA2BM est la toute dernière-née en matière de communication. La lettre économique de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois fait le point tous les deux mois sur l'actualité des entreprises et des partenaires économiques locaux sous un format numérique. Retrouvez également des témoignages de chefs d'entreprise accompagnés dans le cadre de leur création ou de leur développement ainsi que les dates des prochains grands rendez-vous à ne pas manquer sur notre territoire.

ABONNEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
ÉCONOMIQUE





Un petit bruit qui peut vous rapporter !

À la suite de contrôles de bacs, et de caractérisations, la CA2BM a constaté malheureusement la présence en quantité non négligeable de matières valorisables, et notamment de verre au sein des Ordures Ménagères Résiduelles.

240 COLONNES À VERRE (aériennes ou enterrées) sont équipées du dispositif, et ce sur l'ensemble des 46 communes de territoire.

9

Pour pallier cette problématique à laquelle sont confrontées toutes les collectivités, Terradona (start-up de la transition numérique et écologique) a développé le système CLIIINK®.

Ainsi la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, en partenariat avec la société TERRADONA, met en place la solution Cliiink, le premier programme de récompense du geste de tri !

Chaque emballage trié et déposé dans une borne de tri équipée du système CLIIINK® rapporte des points convertibles en bons d'achats ou dons à des associations.

Plusieurs objectifs

- Répondre aux obligations réglementaires en matière d'objectifs de réduction des tonnages enfouis et augmentation de la valorisation.
- Dynamiser le commerce de proximité.

- Réduire les dépôts sauvages de bouteilles (notamment au pied des colonnes).
- Surtout une façon de récompenser les personnes qui font l'effort de faire le bon geste.

Comment ça marche ?

- Une bouteille, un bocal ou tout emballage en verre déposé en colonne c'est un point de gagné...
- Pour savoir où trouver la localisation des containers connectés: www.cliiink.com.
- Pour connaître la liste des offres commerciales : www.cliiink.com.
- Toutes les infos sont disponibles sur le site de la ca2bm. www.ca2bm.fr/service-au-public/collecte-et-la-valorisation-des-dechets/faire-le-bon-geste-du-tri-et-marquer-des-points-avec-cliiink-r.

- Une application CLIIINK® dédiée est téléchargeable sur les téléphones (smartphones et iphones).
- Pour les personnes qui ne disposeraient pas d'un accès internet sur leur téléphone, il est possible de se procurer une carte CLIIINK® auprès du service Collecte et Valorisation des déchets de la CA2BM, 11 rue du Tortillard à Écuire. (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

Plus d'infos, scannez-moi !





NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE DE LA CA2BM

TOUS les emballages se trient

10

Cela va faciliter la vie des usagers ! On ne va pas se mentir. Fini la question de savoir si le pot de yaourt va dans le bac noir ou jaune ? De même pour la barquette de viande, le sac plastique ou encore le pot de crème. En effet, depuis le 1^{er} janvier, la poubelle jaune accueille tous les emballages !

En application de la réglementation nationale, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois apporte des changements significatifs à la collecte des déchets et notamment des emballages en porte à porte. De nouveaux déchets sont acceptés dans le bac jaune : les emballages en plastique souple. En pratique, depuis le 1^{er} janvier 2023, l'habitant

peut jeter dans son bac jaune de tri **TOUS** les emballages :

- **TOUS** les emballages en plastique (bouteilles, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique...);
- **TOUS** les emballages en métal ;
- **TOUS** les papiers, les cartons et les briques alimentaires.

Cette évolution est accompagnée par CITEO. Toutefois n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !

En 2023, plus que jamais, j'agis, je trie et je réduis !

Petits conseils pour gagner de la place dans le bac jaune

Avec l'extension des consignes de tri, certains habitants craignent que leur bac jaune devienne très vite trop petit. Alors pour gagner du volume dans ce bac, pensez à appliquer une règle simple : **ÉCRASER ET PLIER**. Ainsi, **écrasez** les bouteilles en plastique, les briques de lait ou de jus de fruits, les canettes en aluminium. N'hésitez pas non plus à tasser le contenu du bac à l'aide d'un carton plié par exemple. Si toutefois, il s'avérait que, malgré ses conseils, le volume du bac n'était plus adapté, vous pouvez contacter le service « collecte et valorisation des déchets » de la CA2BM pour obtenir un bac plus grand. 0 800 880 695 (appel gratuit)





TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT



Bien vidés de leur contenu, inutile de les laver
en vrac, sans sac

Emballages
métalliques



Bouteilles et flacons
en plastique

Cartons
d'emballages

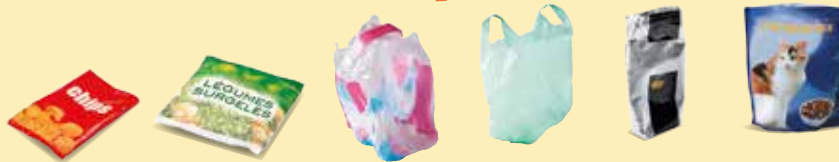


Journaux-magazines,
prospectus, papiers,
enveloppes et
catalogues

Briques
alimentaires



N
O
U
V
E
A
U



Sacs, sachets et films en plastique



Pots, boîtes et barquettes en plastique ou polystyrène



Autres emballages en plastique

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
CONTACTEZ LE 0 800 880 695

Service & appel
gratuits



Les chantiers touchent à leur fin

Le début de l'année 2023 sera marquée par la fin de plusieurs chantiers en divers endroits du territoire de la CA2BM. Ces travaux permettront un accueil différencié des professionnels et des particuliers.

12

Ainsi les déchèteries de Berck-sur-Mer et Étaples-sur-Mer ont été aménagées pour permettre aux professionnels d'emprunter un circuit bien distinct des particuliers. Tout comme la nouvelle plateforme de déchets végétaux de Verton, ces sites sont désormais équipés de ponts bascule qui permettront la mise en place de la facturation aux professionnels du dépôt de certains déchets (bois, végétaux, plâtre, plastiques durs, encombrants, gravats propres).

Quant aux sites de Frencq et Recques-sur-Course, une zone d'apport volontaire de déchets végétaux a été créée à destination des seuls particuliers. Des sites dont les jours et horaires d'ouverture seront gérés par les communes.



Déchèteries : accès payant pour les professionnels !

Avis aux professionnels, à compter de janvier 2023, l'accès aux déchèteries de Berck-sur-Mer et Étaples-sur-Mer sera payant. À noter que l'accès au site de Beaumerie-Saint-Martin ne sera plus autorisé aux professionnels.

Pourquoi ce changement ? La CA2BM propose, contrairement à d'autres territoires, l'accès à ses déchèteries pour les professionnels. Comme pour les particuliers, elle assure le traitement, la valorisation mais également l'élimination de déchets issus des activités professionnelles. Dans un souci d'équité avec les particuliers assujettis à la TEOM et aux professionnels soumis à la redevance spéciale ; mais également face à la hausse des coûts de traitement, la CA2BM met en place un système de facturation au poids des déchets déposés par les professionnels. Les tarifs appliqués seront modérés afin de ne pas pénaliser l'activité économique.

Ainsi le dépôt du bois, des plastiques durs, des déchets végétaux, des gravats, du plâtre, des encombrants et du tout-venant sera facturé (de 0,05 € à 0,25 € le kg selon la nature du déchet). Le dépôt des métaux, de la ferraille, des batteries, des cartons et des déchets d'équipement d'ameublement sera toujours gratuit.

Il faudra désormais que tout professionnel se fasse enregistrer auprès du service « collecte et valorisation des déchets » pour l'obtention d'un badge d'accès à apposer sur le parebrise du véhicule.

Renseignements au 0 800 880 695.



À bicyclette entre Groffliers et Conchil-le-Temple

13

À partir du premier trimestre de 2023, une belle portion de la vélomaritime sera achevée et permettra de relier Fort-Mahon-Plage à Berck-sur-Mer via le nouveau Pont à cailloux.

La CA2BM s'est engagée dans ce projet depuis de nombreuses années avec un souci de développement durable. Ses élus ont choisi de transformer des voiries existantes en développant un nouveau procédé de revêtement drainant permettant d'infiltrer les eaux de pluie et de désimpermeabiliser les voiries.

Ce nouveau tracé de piste cyclable emprunte les chemins ruraux de Conchil-le-Temple, Waben et Groffliers et permet de relier les portions de piste cyclable situées sur la Départementale 940 en garantissant la sécurité des cyclistes, des piétons et des cavaliers.

Une première en France

Le changement climatique et l'urbanisation croissante font de la gestion des eaux de pluie et de ruissellement un défi majeur. Afin de limiter les risques d'inondations localisées, le drainage des structures routières est une des solutions. Ce projet vise à développer une solution pour limiter l'impact environnemental tout en recyclant les déchets du territoire et limitant la consommation des ressources naturelles. Ce projet est soutenu financièrement par le programme européen Interreg V.

Il regroupe sept partenaires l'école d'ingénieur de Caen (BUILDERS For society), la société EQIOM Bétons, la Communauté d'Agglomérations des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM), l'Université East Anglia, l'Université du Lancashire et le Golfe du Morbihan Vannes Agglomérations (GMVA). Après la validation du prototype d'essai à l'été 2022, les travaux ont été engagés durant l'automne 2022 : 4,5 kilomètres d'itinéraire cyclable sécurisé, dont 1,4 kilomètres en béton drainant coquillier (intégrant les



déchets de coquilles saint-jacques de notre territoire) et un ouvrage de franchissement du Fliers financé grâce aux aides de l'État et de la Région, en complément des financements européens INTERREG.



Le chiffre

Au moins **20 000** mètres cube de sable viendront renforcer le cordon dunaire au droit du bois de sapins

OPÉRATION RECHARGEMENT

14

Un rechargement sédimentaire est actuellement mis en œuvre en baie d'Authie afin d'entretenir le cordon dunaire du bois des sapins. En effet, ce cordon dunaire étant classé comme élément constitutif du système de protection de la rive nord de la baie d'Authie, la CA2BM est tenue d'entretenir cette dune et de lui garantir des hauteurs et largeurs dimensionnantes minimales. Commencés le lundi 5 décembre, ces travaux de rechargement se dérouleront jusqu'au 15 janvier 2023, avec une interruption pendant les vacances de Noël.

Du sable prélevé sur la plage de Berck

Avec le concours des services techniques de la ville de Berck, les engins des entreprises Guintoli et Lefrançois acheminent le sable depuis la plage de Berck jusqu'au bois de sapins. Ainsi, selon les derniers relevés topographiques, de 20 000 à 30 000 m³ seront mis en remblai pour renforcer le cordon dunaire. Ce prélèvement de sable est permis par le fait que la plage de Berck connaît un engraissement sédimentaire régulier, pouvant poser un pro-

blème d'ensablement conséquent des voiries lors de forts coups de vents. Cet engraissement sédimentaire contraint la ville de Berck à effectuer des opérations de nivellement et d'export de sable en bas de plage chaque année pour maintenir les activités touristiques.



La digue rétrolittorale est devenue réalité

Après 18 mois de travaux, la digue rétro-littorale du Bois de Sapins, ouvrage de protection contre la submersion marine inscrit dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Bresle-Somme-Authie., a été officiellement inaugurée. Cet ouvrage a été créé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois avec l'aide financière du fonds européen de développement régional et de l'État.

Le dimensionnement de cette digue permet de prévenir les risques de submersion marine d'occurrence centennale. Le double système de protection (cordon dunaire – digue rétro-littorale) permet de protéger près de 2 100 hectares et quelque 12 000 personnes avec leurs commerces et activités économiques. Pour mettre en œuvre ces travaux, la CA2BM a dû respecter un ensemble de prescriptions techniques, administratives et environnementales préalablement à l'obtention de l'autorisation préfectorale. D'un linéaire de 1 200 mètres, la digue rétro-littorale s'ancre dans la grande dune au nord et le bec de perroquet au sud.

24678

hectares de terre sont cultivés sur l'ensemble des 46 communes soit près de 60 % du territoire.

Lutter contre l'érosion des sols et les ruissellements



La lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements est une des compétences de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois mais c'est également le combat des agriculteurs du territoire pour limiter la formation de ravines et la perte de terre arable.

Aujourd'hui, la CA2BM est engagée sur la mise en œuvre d'un programme global d'entretien et de restauration de 550 ouvrages (haies, fascines, bandes enherbées) sur l'ensemble de son territoire. Pour cela elle dispose :

- de l'assistance du SYMCEA dans l'élaboration et le suivi du plan de gestion des ouvrages pluriannuels, l'élaboration des dossiers réglementaires (déclaration d'intérêt général...);
- de l'appui de la chambre d'agriculture pour, l'approche sur les pratiques culturales et les projets l'agricultures de conservation des sols, la négociation des ouvrages et le relationnel avec le monde agricole ;
- Une équipe de cinq agents de la brigade d'intervention GEMAPI pour la mise en œuvre des travaux de restauration des fascines, la plantation de haie et l'entretien des ouvrages (fascines, bassins, fossés à redents...)

Pour ces travaux, la collectivité a le soutien des financeurs tel que l'Agence de l'eau Artois Picardie et le département du Pas-de-Calais. Pour la collectivité, ces opérations contribuent à lutter contre l'atteinte aux biens et personnes liés aux ruissellements en milieux agricoles. Elles sont couplées avec l'entretien et la restauration d'ouvrages structurants (bassins, fossés à redents...) qui contribuent eux aussi à limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion.

L'érosion des sols pour nos agriculteurs engendre la déstructuration des sols et une perte de rendements significative à l'échelle de chaque exploitation. Aussi, l'investissement des agriculteurs dans l'adaptation de leurs pratiques agronomiques est sollicité en plus des efforts d'ores et déjà constatés. Ainsi, la collectivité assiste le monde agricole dans cette lutte grâce à la mise en place d'ouvrages d'hydrauliques complémentaires. Cet accompagnement nécessite pour la collectivité d'élaborer avec ses partenaires (SYMCEA, Chambre d'agriculture, services de l'état) une étude hydraulique qui permet de modéliser les phénomènes de ruissellements et proposer les nouveaux aménagements les plus adéquats.

Des réunions d'information



La CA2BM et ses partenaires travaillent également à l'accompagnement des agriculteurs grâce à la mise en place d'animations de territoire basées sur l'agriculture de conservation, l'assolement concerté, l'entretien des haies, les techniques culturales et les couverts.



Randonnons dans l'Agglo

Le territoire dispose d'un réseau de 350 kilomètres de chemins balisés, de promenades à pieds, à cheval, en VTT. Ils permettent la découverte des paysages des vallées de l'Authie et de la Canche, des plateaux agricoles entrecoupés de vallées verdoyantes, de paysages littoraux d'estuaires, de massifs dunaires et de marais arrière-littoraux.

Ces sentiers de petite randonnée d'une longueur comprise entre 6 et 23 kilomètres permettent d'organiser des promenades très variées. La CA2BM est compétente en matière de création, extension, aménagement et entretien des sentiers de randonnées labellisés.

UNE MISE EN VALEUR

Des rando fiches numériques

Ce nouveau concept remplace les anciennes fiches topo (descriptif des tracés et informations sur le patrimoine rencontré) devenues obsolètes. La CA2BM est novatrice en la matière puisque la collectivité est une des rares (voire la seule) à communiquer grâce à ce nouveau concept. Ces

fiches numériques sont un atout indéniable pour la connectivité, la réduction de l'empreinte sur l'environnement (téléchargeable via flash code).

Des nouveaux panneaux de départ

Les anciens panneaux de départ des itinéraires ont été renouvelés et ont vu leur contenu amélioré en fonction notamment des nouvelles technologies en vogue. Ainsi 23 panneaux ont été implantés sur le territoire. Ce mobilier est en cohérence avec l'outil numérique dénommé *rando fiche* puisque le randonneur peut, directement sur site au point de départ, télécharger ce document via le QR code indiqué au départ de l'itinéraire ou via le site internet de la CA2BM : www.ca2bm.fr/loisirs/les-sentiers-de-randonnees.

La CA2BM a bénéficié de financements via le dispositif FEADER-Leader pour la valorisation de la randonnée sur le territoire.

DEUX SENTIERS ÉQUESTRES

DE LA BAIE D'AUTHIE À L'ARRIÈRE-PAYS

Itinéraire permettant de connecter le littoral (accès à la plage) avec les chemins de l'arrière-pays et ainsi de découvrir une mosaïque de paysages typiques du territoire de la CA2BM : De nombreux spots et points de vue remarquables à couper le souffle ! Cet itinéraire permet également de relier le département voisin de la Somme via la passerelle récemment mise en place surplombant l'Authie. Cet ouvrage est accessible aux piétons, cyclistes et cavaliers.



AUTOUR DES REMPARTS DE MONTREUIL

Cet itinéraire déjà existant a son départ matérialisé. Il se situe sur la commune de Montreuil au bout de la rue de la tour de justice et permet le stationnement de véhicules attelés le temps de la randonnée. Cet itinéraire est très riche du point de vue patrimonial et une découverte des abords de la cité médiévale en passant par les zones humides de marais jouxtant la Canche. Points de vue et paysages sont au rendez-vous !



Derniers regards sur 2022

L'année 2022 vient à peine de vivre ses derniers jours qu'il est temps de jeter un œil sur cette année « normal ». Sur un plan touristique, le Montreuillois a montré qu'il avait la côte comme en atteste un premier bilan effectué par les équipes de l'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale.

2022 EN QUELQUES CHIFFRES TOURISME

- Le tourisme de proximité est monté en flèche !
- Les Touristes Belges ont dépassé les Britanniques sur le territoire.
- Deux clientèles en devenir : les Allemands et les Néerlandais.
- La clientèle des Hauts de France est très présente sur la Côte d'Opale et dans le Montreuillois.
- 55 000 touristes reçus sur les 4 Bureaux d'Informations Touristiques (Merlimont, Montreuil-sur-Mer, Rang-du-Fliers et Stella-Plage).
- Un nouvel accueil *hors les murs* installé sur le front de mer de Stella-Plage en juillet et août.

17



PATRIMOINE

- Cent trente visites guidées à destination des touristes et habitants menées par les guides de l'OTMCO sur 18 communes de la CA2BM pour 2142 participants !

INTERVENTIONS SCOLAIRES

- 102 ateliers et visites guidées gratuites sur 14 établissements pour 2235 élèves de la CA2BM.



2023, L'ANNÉE DE LA GASTRONOMIE !

18

La région Hauts-de-France a été labellisée Région Européenne de la Gastronomie 2023 ! Le but ? Porter haut et fort la richesse des savoir-faire locaux de la terre à l'assiette et favoriser les initiatives qui prônent la gastronomie comme vecteur du bien-vivre.

Le saviez-vous ? L'OTMCO est ambassadeur officiel de la démarche !

Si vous aussi vous êtes porteur de projets ou d'événements valorisant la gastronomie des Hauts-de-France alors n'hésitez pas à candidater pour rejoindre l'aventure. C'est par ici que ça se passe : <https://gastronomy.hautsdefrance.fr/participez-a-la-dynamique/>

ON PRÉPARE DÉJÀ 2023...

Avis aux socioprofessionnelles du tourisme !

Vous exercez sur le territoire de l'OTMCO et souhaitez apparaître dans nos supports de communication 2023 ? Une actu, un changement ? N'oubliez pas de communiquer l'information à votre office de tourisme !

Contact : Mylène GONTIER,
chargée de commercialisation
Office de Tourisme du Montreuillois
en Côte d'Opale
11/13 rue Pierre Ledent
62170 Montreuil-sur-Mer
03 21 06 04 27
m.gontier@ca2bm.fr



Votre
Office de Tourisme
du Montreuillois en Côte d'Opale
est à vos côtés
dans le développement
de votre activité.



Le Ciné-Théâtre, acteur culturel

La Communauté d'Agglomération des 2 en Baies en Montreuillois œuvre depuis sa création au développement culturel sur l'ensemble des 46 communes réunies au sein de la CA2BM.

La saison culturelle intercommunale est composée d'une programmation théâtrale, musicale, de son réseau de lecture publique avec ses médiathèques, de l'apprentissage musical dans les écoles (PIAM) et une programmation cinématographique avec le Ciné-Théâtre à Montreuil-sur-Mer et en délégation de service public, le CINOS à Berck.

Une amplitude culturelle

Le Ciné-Théâtre de Montreuil-sur-Mer offre donc une amplitude culturelle, théâtrale, musicale et cinématographique depuis les années 1990. Il est à vos côtés, au quotidien !

Le Ciné-Théâtre œuvre pour être proche de vous : du blockbuster au cinéma d'art et essai, du ciné jeunesse, du ciné d'animation, du documentaire jeunesse, mais aussi des courts métrages, des retransmissions d'opéra, il accueille également le festival *Cinémondés*. Christophe, notre projectionniste, vous accueille dans un cadre chaleureux et adapté, il y en a pour tous les goûts et tous les âges

Accessible à tous

Le Ciné-Théâtre, de par sa configuration offre un accès facile pour les personnes à mobilité réduite et permet un large visionnage pour les personnes malvoyantes, pour les malentendants des places spécifiques peuvent être attribuées. Si vous souffrez d'un handicap et vous souhaitez venir au Ciné-Théâtre, contactez-nous, nous adapterons votre accueil.

Le Ciné-Théâtre adapte son accueil également au groupe (associations, CE, instituts médico-social, Accueil collectif de mineurs, centre sociaux, clubs seniors, entre autres...), en séance scolaire ou en tout public. Une tarification accessible (prix – 16 ans, prix étudiant, abonnement, etc.) a été voté par le conseil communautaire pour faciliter l'accès à la culture, fer de lance de la volonté de la CA2BM, la culture près de chez vous !

La programmation se réalise mensuellement, elle est complémentaire à celle du Cinos à Berck (cinos.fr).

Vous trouverez la programmation sur les réseaux sociaux, dans les commerces de proximité de Montreuil-sur-Mer et au Ciné-Théâtre.

**RETROUVEZ LES INFOS CULTURELLES DE LA CA2BM SUR
WWW.CA2BM.FR OU MEDIATHEQUES.CA2BM.FR**

L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Verthon ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

■ Zone Nord **03 91 17 00 07**
URGENCE **06 84 27 73 33**

■ Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Service Assainissement

■ Site de CA2BM **03 21 84 64 71**
03 21 09 39 61

■ Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service & appel gratuits

■ URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délégataire de la gestion de l'assainissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Services ADS Application du Droit des Sols

■ Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr

■ Montreuil-sur-Mer (Écuire)
rue de Paris
03 2190 94 66
adsmontreuil@ca2bm.fr

Point Justice

■ Berck-sur-Mer
Cottage des Dunes
Rond-Point du Cottage
03 21 89 90 41

■ Étaples-sur-Mer
Local Regain - Résidence
Bretagne - Rue Neuve
03 21 89 67 30



Relais Petite Enfance

■ Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Déchets

■ Déchets

0 800 880 695 Service & appel gratuits

■ Encombrants

0 800 009 935 Service & appel gratuits



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM